

Communiqué de presse

ENNAKL Automobiles- 9 juillet 2020

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 24 juin 2020, a nommé **M. Abdellatif HAMAM président du conseil d'administration** de la société ENNAKL Automobiles pour un mandat de 3 ans.

Cette nomination a été faite en conformité avec les dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie exigeant aux sociétés anonymes cotées en bourse de faire la séparation entre les fonctions de Directeur Général et de Président du conseil d'administration.

En outre, le conseil d'administration a décidé aussi de confirmer **M. Ibrahim DEBACHE** en qualité de **Directeur Général** de la société avec toutes les prérogatives prévues au niveau des statuts de la société et conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales.